



DOSSIER D'INSCRIPTION

Nous vous demandons de remplir le dossier ci-joint, constitué de :

- une fiche d'inscription à remplir recto **et** verso **signée par les deux parents**
- une fiche élève,
- une fiche famille.

Auxquelles vous joindrez :

- une copie du livret de famille mentionnant l'état civil,
- une photo d'identité,
- deux enveloppes timbrées à vos nom et adresse,
- la copie des pages du carnet de santé mentionnant les vaccinations,
- un acompte de 200 euros à valoir sur les frais de l'année future,
- la copie des bulletins de notes CE2 – CM1 et CM2. Les bulletins de CM2 sont obligatoires pour compléter le dossier. Il faudra nous les faire parvenir à inscription@sjparchamp.org dès que l'école de votre enfant vous les transmettra.
- le règlement du collège signé,
- la copie du jugement en cas de séparation.

Seuls les **dossiers complets seront acceptés**. Les autres dossiers seront renvoyés.

Lorsqu'il sera rempli, vous devrez le déposer à l'accueil ou l'envoyer à l'établissement en recommandé avec accusé de réception jusqu'au **30 SEPTEMBRE 2019 dernier délai** :

A l'attention de Madame DAGOU

COLLEGE SAINT JOSEPH

6, rue du Parchamp – 92100 BOULOGNE-BILLAN COURT

Votre dossier sera étudié le plus rapidement possible. A partir du 21 octobre prochain vous sera envoyé un mail en retour.

Le Chef d'Etablissement
I.DEBATS